Célébrations

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **38 (2008)**

Heft 9

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PAR JEAN-ROBERT PROBST

L'Avivo a 60 ans... et quelques soucis !

Il y a tout juste 60 ans naissait la section vaudoise de l'Avivo à Yverdon. Près de 700 personnes ont fêté l'événement. Mais le gâteau d'anniversaire avait un goût amer.

Marc Vuilleumier, président de la section vaudoise tire la sonnette d'alarme. «Les aînés n'ont pas plus de droits que les autres, mais pas moins non plus!» Après le repas et la partie récréative, ce défenseur de la veuve et de l'orphelin a rappelé que les buts de l'association n'ont pas varié depuis 1948, année de création de l'AVS, lorsque les bénéficiaires touchaient 40 francs par mois (les couples 60 francs). «Les combats menés par l'Avivo ont permis d'améliorer sensiblement la situation financière des retraités du pays. Jusqu'à la 9e révision, ils ont obtenu de meilleures conditions. Mais dès la 10e révision, le vent a tourné.» Effectivement, l'âge de la retraite des femmes est progressivement passé de 62 ans à 63, puis 64 ans, avant d'atteindre la parité (c'est du moins ce qu'espère le Conseil fédéral pour un proche avenir). En outre, la création des prestations complémentaires, entrées en vigueur en 1966 est due en grande partie aux actions de l'Avivo. «Mais ce qui devait être un régime transitoire est aujourd'hui devenu indispensable. Certes, les gens vivent mieux, mais il y a encore trop de retraités qui doivent se contenter du minimum vital.»

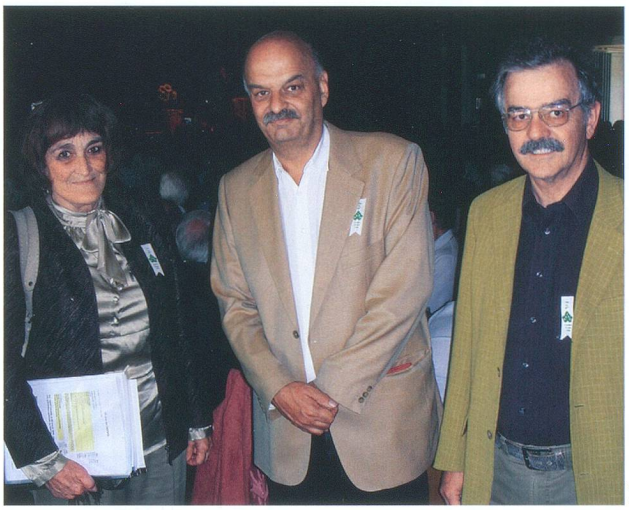

D.R.

Christiane Jaquet-Berger, présidente de l'Avivo suisse, Marc Vuilleumier, président de l'Avivo Vaud et Olivier Conod, vice-président vaudois

En Suisse, selon les estimations de l'Avivo, un retraité sur six touche une rente inférieure au minimum vital qui est fixé à Fr. 2250.– par personne. De plus, un quart à un tiers des personnes qui auraient droit à des compensations financières ou aux subsides de la LAMal ne les demandent pas. Soit elles ne connaissent pas leur droit, soit elles manquent d'information, soit elles y renoncent par fierté.

Si l'on en croit Christiane Jaquet-Berger, présidente de l'Avivo suisse, le pire reste à venir. «A travers des déclarations et des articles de presse, on met dans la tête des aînés qu'ils deviennent un poids pour la société. Concernant les soins, par exemple, un récent sondage a démontré que 75% d'entre eux estiment qu'ils coûtent cher, 20% avouent avoir honte d'en bénéficier et 5% y renoncent purement et simplement.» Plus grave: la courbe des suicides des personnes âgées serait inquiétante dans notre pays depuis quelques années.

«Aujourd'hui, conclut Christiane Jaquet-Berger, on est surpris de devoir réconforter les gens âgés. Pourtant on devrait avoir le droit, dans notre pays, d'être retraités et heureux!» ■

Les 60 ans de l'AVS

Tout au long de l'année, on a fêté le 60e anniversaire de cette institution indispensable. La journée du 2 octobre sera consacrée à la célébration de l'événement à l'Université de Lausanne sous l'égide de Connaissance 3 et d'Agora.

Un programme a été mis sur pied sous le patronage du Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud.

Dès 14 heures, dans l'Amphimax de l'Université de Lausanne à Dorigny, les visiteurs pourront déambuler entre les stands des associations et découvrir l'exposition présentant des documents d'époque.

A 14 h 30, un échange d'idées aura pour thème «L'AVS aujourd'hui: les aînés se dorent-ils au soleil?»

A 15 h 30, conférence sur le thème: «L'AVS, une victoire de la solidarité».

A 17 h, débat ayant pour thème «Vieillir sans AVS?», animé par Ludwig Gärtner, vice-directeur de l'OFAS.

A 19 h, buffet offert par l'Etat de Vaud. La manifestation se prolongera jusqu'à 21 heures. L'entrée est libre.